

saison 2020-2021

INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



découvrez un diplôme professionnel

(permettant d'entraîner contre rémunération)

ENTRAÎNEUR HANDBALL

titre professionnel de niveau V
équivalent DE JEPS



éligible à l'apprentissage



FORMATION

La ligue Île-de-France de handball organise la formation professionnelle d'Entraîneur handball sur 18 mois. Constitué de 3 blocs de compétences, ce diplôme permet d'exercer en autonomie l'encadrement des activités liées au handball contre rémunération. Il exerce son activité d'encadrement, de conception et de conduite de séances au sein des associations sportives, de collectivités territoriales, de groupements d'employeurs, d'établissements scolaires ou spécialisés, de CLSH, etc.

Contenu de la formation

- **Qualification Perfectionnement sportif (270h)**
 - => Performer avec des adultes (2 modules - 125 h)
 - => Former des jeunes (2 modules - 125 h)
 - => + module commun Arbitrer (20 h)
- **Qualification Professionnalisation de la structure (130h)**
 - => Coordonner un projet technique et/ou sportif (2 modules - 60 h)
 - => Développer le modèle économique (2 modules - 60 h)
 - => + module commun Tutorer (10 h)

Modalités

650 heures en alternance (dont 250 h de MSP)

- Une phase de positionnement débouchant sur un parcours individuel de formation en lien avec les acquis et compétences du stagiaire
- Une formation en centre 1 semaine par mois environ.
- Une formation en entreprise, (à organiser et répartir avec la structure d'accueil)
- Un accompagnement en entreprise tout au long de la formation

Méthodes pédagogiques

Durant la formation, la théorie est au service de la mise en pratique sur le terrain. Jeux, exercices individuels et collectifs, cas pratique, classe virtuelle.

Méthodes d'évaluation

- Livret d'alternance avec le suivi du tuteur,
- Évaluation formative tout au long du cursus de formation
- Certification : les épreuves de certifications seront réalisées au fur et à mesure de la formation afin d'aboutir à l'obtention du titre en 2 qualifications.

POUR QUELS MÉTIERS ?

Coordinateur club / chef de projets
Formateur de cadre
Entraîneur jeune/adulte niveau national

CONDITIONS D'ENTRÉE

Plus de 16 ans
Attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
Alternance sur équipe championnat de France
Être titulaire d'un BP sport co. ou du certificat d'entraîneur régional
ou justifier d'une expérience de joueur professionnel ou justifier d'une expérience d'entraîneur champion-
nat de France
Satisfaire aux épreuves de sélection

SÉLECTION

Épreuve 1 : épreuve écrite de synthèse à partir d'une vidéo, d'un document audio ou écrit dans le champ
du sport
Épreuve 2 : entretien de motivation

NOMBRE DE PLACES

16

COÛT DE LA FORMATION - FINANCEMENT

6 735 €
Formation éligible à l'apprentissage
Formation habilitée au financement OPCO, collectivité territoriale, CPF, CEC, Pôle emploi, club...
Financement personnel

LIEUX DE FORMATION

Maison du Handball, CDFAS d'Eaubonne, clubs franciliens

CALENDRIER

pas de session ouverte en 2020-2021

ENTRAÎNEUR HANDBALL

titre de formation professionnelle de niveau V à 2 qualifications
672 h (dont 272 h de MSP)

Qualification 1 *Perfectionnement sportif*

Certificat 1
Performer avec des adultes

Module 1
Entraîner & manager des adultes

Module 2
Performer avec des adultes

Certificat 2
Former des jeunes

Module 1
Entraîner & manager des jeunes

Module 2
Former des jeunes

**+
Module
Arbitrer**

Qualification 2 *Professionnalisation de la structure*

Certificat 3
Coordonner un projet technique et/ou sportif

Module 1
Concevoir une démarche de projet

Module 2
Coordonner une équipe bénévoles / salariés

Certificat 4
Développer le modèle économique

Module 1
Gérer une organisation sportive

Module 2
Commercialiser & promouvoir

**+
Module
Tutorer**

INFORMATION SALAIRE APPRENTI - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il faut savoir

- que la rémunération est différente en fonction de l'âge mais également de son année de formation en apprentissage.
- que depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez « recruter » un contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans.

Voici la grille de salaire mensuel apprenti calculée sur un pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel (SMC) de la Convention collective nationale du sport (CCNS) pour les apprentis âgés de 21 ans et plus.

Au 01/01/2020, le SMIC était à 1 539,42 € et le SMC de la CCNS était à 1 557,39 €

	16-18 ANS *	18-20 ANS *	21- 25 ANS *	26-30 ANS **
1^{RE} ANNÉE	415,64 € (27 % SMIC)	661,95 € (43 % SMIC)	825,42 € (53 % SMC G1 CCNS)	1 557,39 € (100 % SMC G1 CCNS)
2^E ANNÉE	600,37 € (39 % SMIC)	785,10 € (51 % SMIC)	950,01 € (61 % SMC G1 CCNS)	1 557,39 € (100 % SMC G1 CCNS)
3^E ANNÉE	846,68 € (55 % SMIC)	1 031,41 € (67 % SMIC)	1 214,76 € (78 % SMC G1 CCNS)	1 557,39 € (100 % SMC G1 CCNS)
<i>+ pour apprenti reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut-niveau, ou échec à l'obtention du diplôme</i>				
4^E ANNÉE	1 077,59 € (70 % SMIC)	1 262,32 € (82 % SMIC)	1 448,37 € (93 % SMC G1 CCNS)	1 557,39 € (100 % SMC G1 CCNS)

Bien évidemment, il faut toujours ramener ce taux en fonction du nombre d'heures que vous effectuez. En ce qui concerne les heures supplémentaires, les modalités de rémunération sont les mêmes que celles appliquées aux salariées de l'entreprise.

Plus d'info sur : https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

ou auprès de notre partenaire le CFA ARFA : <http://www.arfa-idf.asso.fr/>

Pour l'embauche d'un apprenti qui prépare le TFP Entraîneur de Handball, le coût annuel restant pour l'employeur (sans l'aide complémentaire possible ANS ou AGEFIPH) est le suivant :

TFP niveau V sur 16 mois	16-18 ANS *	18-20 ANS *	21- 25 ANS *	26-30 ANS **
coût restant avec aide unique (sur 12 mois, année 1)	4 987,72 €	7 943,41 €	9 905,00 €	18 688, 68 €
coût restant avec aide unique (sur 4 mois, année 2)	2 401,50 €	3 140,42 €	3 800,03 €	6 229,56 €
coût restant total employeur sur 16 mois	7 389,22 €	11 083,83 €	13 705,03 €	24 918,24 €

* pas de différence entre salaire brut et salaire net pour les apprentis de moins de 26 ans ; exonération de cotisations salariales ou patronales

** apprenti de 26 ans et plus, imposition de cotisations salariales sur la part qui dépasse 79 % du SMC G1 CCNS ; réduction Fillon sur les cotisations patronales

**INSTITUT
FORMATION
EMPLOI**
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

ITFE

1 rue Daniel-Costantini

CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 75

5800000.formation@ffhandball.net

déclaration d'activité n° 11940992194

Coordonnateur pédagogique de la formation :

Bruno Potard

5800000.bpotard@ffhandball.net

www.handball-idf.com

 [ligue Île-de-France de handball](#)

 [@IdFhandball](#)

**LIGUE
ÎLE DE FRANCE**
FFHANDBALL

